



## Commission d'Évaluation des Formations et Diplômes de Gestion

### Soumettre un programme à l'évaluation de la CEFDG pour l'autorisation à délivrer un diplôme visé et/ou à conférer le grade de Licence ou de Master

#### Dossier d'évaluation d'une formation

Chaque année, un nombre important de formations et diplômes de gestion est soumis à l'évaluation de la Commission d'Évaluation des Formations et Diplômes de Gestion (CEFDG).

Les dossiers constitués à cet effet par les écoles doivent apporter des informations pertinentes pour juger de la qualité des programmes. Il est essentiel que les avis rendus par la CEFDG soient fondés sur des résultats solides et une présentation étayée. D'où la nécessité de disposer de dossiers clairs et de qualité.

Les éléments surlignés en jaune correspondent aux évolutions du référentiel en référence à l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master

#### **A quoi sert ce guide ?**

Ce guide a une vocation pratique. Il est destiné aux équipes de direction des écoles et aux responsables des formations évaluées pour les aider dans la préparation de leur dossier.

Son objectif est de fournir une liste des points fondamentaux nécessaires à une juste évaluation des formations qui sont proposées à l'examen de la CEFDG, en conformité avec le référentiel d'évaluation. Les termes en bleu et soulignés sont définis dans le Glossaire en page 29.

Les données, précisions et explications fournies dans ce dossier doivent permettre aux évaluateurs de la commission de :

- mieux apprécier la situation de l'école au moment de l'évaluation : à cette fin, il est important de distinguer clairement les données relevant du groupe / de l'école / de la formation ;
- vérifier la conformité du programme évalué aux standards fixés par la commission (cf. le référentiel sur le site de la CEFDG <https://www.cefdg.fr>. Attention, **la délivrance du grade de licence requiert de nouveaux critères décrits dans le référentiel 2020-2021**) ;
- comprendre la cohérence entre la logique du programme et la stratégie de l'établissement ;
- observer la politique recherche de l'école et du programme et comprendre les liens entre formation et recherche ;
- **avoir une vision claire du positionnement de l'école et de ses formations dans la politique de site ;**
- mettre au jour les dynamiques d'évolution depuis la dernière évaluation par la commission et de mesurer le chemin parcouru, les améliorations apportées ;

- identifier les projets de l'établissement et de mettre en perspective les programmes évalués.

La CEFDG évalue la qualité des formations. Il convient donc que le dossier mette en valeur des informations pertinentes et spécifiques sur les diplômes et leur positionnement dans l'environnement.

### **Comment ce guide est-il organisé ?**

Ce guide s'articule autour de quatre rubriques complémentaires :

- Un bref *historique* des précédentes évaluations et des améliorations apportées.
- Des données de contexte, **y compris l'insertion du programme dans l'offre de formation du site** et un exposé du *projet stratégique de l'établissement*.
- Des informations sur *l'organisation* et le *pilotage des moyens*.
- Des données sur *le programme évalué* : le public visé et les modes de recrutement, les moyens alloués et la gestion du programme, l'organisation du cursus, les finalités et modalités pédagogiques, la production de connaissances et son transfert pédagogique, le devenir des diplômés et l'impact de la formation.

Il y est adjoint un *document d'auto-évaluation* auquel la CEFDG accorde une attention toute particulière.

Il est naturellement loisible aux écoles de compléter ces points par d'autres données qui leur sembleraient pertinentes pour éclairer les évaluateurs.

### **Comment utiliser ce guide ?**

Ce guide est issu de l'expérience des évaluateurs de la CEFDG qui ont souhaité expliciter les données qui leur paraissent indispensables à une bonne évaluation. Il est également conçu en cohérence avec les évolutions du référentiel.

Les différentes rubriques alternent entre :

- Des renseignements précis à produire ;
- des éléments plus qualitatifs, à assortir de commentaires pour comprendre les spécificités de l'école et des formations évaluées.

Les éléments rassemblés ne sont toutefois pas exhaustifs et des compléments utiles pourront être apportés par les écoles afin d'étayer leur dossier. Les éléments demandés devront également être agencés en fonction de la nature de la demande et des éventuelles spécificités à prendre en considération.

Les écoles doivent dans tous les cas s'attacher à produire *des éléments tangibles, fiables et factuels*.

Le processus d'évaluation s'organise ensuite en cinq étapes :

- examen de chaque dossier par deux rapporteurs désignés au sein de la commission ;
- visite sur site d'une journée par au moins un membre de la commission et un expert ;
- audition devant la commission et discussion ;
- avis rendu par la commission en fonction de critères précisés sur le site ;
- notification à l'école par la DGESIP de la décision du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Dans ce processus, le rapport d'évaluation élaboré par l'école est donc une pièce majeure.

Sa lisibilité dépend de la précision des informations qui seront transmises mais aussi d'une bonne présentation des résultats. Par conséquent, il est essentiel de produire un rapport clair, concis et bien étayé.

Le dossier devra impérativement **ne pas excéder 60 pages**, auxquelles seront annexées des pièces complémentaires (dont la liste des publications et contributions intellectuelles des tableaux 21 et 22 et les pièces justificatives d'échanges entre école et autres établissements du site).

## **STRUCTURE DU DOCUMENT**

### **I/ L'ÉCOLE**

- 1. Fiche d'identité**
- 2. Historique des précédentes évaluations**
- 3. Données de contexte et univers stratégique**
- 4. Organisation et pilotage des moyens**

### **II/ LA FORMATION ÉVALUÉE**

- 5. Formation et diplôme évalué**
  - 5.1 L'offre de formation : présentation du programme évalué**
  - 5.2 La politique de recrutement : effectifs, profils, sélectivité**
  - 5.3 Moyens engagés dans le programme, corps professoral et encadrement administratif**
  - 5.4 Production intellectuelle : production, diffusion et valorisation des connaissances**
  - 5.5 Insertion professionnelle**

**Votre auto-évaluation**

**Liste des annexes**

### **I/ L'ÉCOLE**

## 1. Fiche d'identité

**Nom de l'établissement :**

Adresse :

Téléphone :

Site Web :

**Nom du directeur général de l'établissement :**

Téléphone :

Adresse électronique :

**Statut de l'établissement :**

Date d'ouverture de l'établissement :

Date de la reconnaissance par l'Etat + références du texte réglementaire :

Numéro d'établissement (RNE ou UAI) :

*MENTIONNER LES UAI pour chaque lieu de formation*

## 2. Historique des précédentes évaluations

**Objet de la demande à la CEFDG :**

- Visa
- Grade de Licence
- Grade de Master

**Historique des précédents passages devant la commission pour chacun des programmes évalués :**

**Tableau 1**

Intitulé du programme évalué	Date d'obtention du 1 <sup>er</sup> visa du diplôme	Eventuellement, date d'obtention de la 1 <sup>ère</sup> habilitation à conférer le grade (de Licence ou de Master)	Dernière date de renouvellement du visa et durée accordée	Dernière date de renouvellement du grade (de Licence ou de Master) et durée accordée
...				
...				
...				

N.B. : dans le cas d'une première demande, préciser si la formation disposait antérieurement d'un titre certifié par la CNCP, le nom de la formation certifié et son niveau.

**Quelles suites données aux recommandations de la CEFDG depuis la précédente évaluation ?**

**Tableau 2**

Quelles recommandations de la CEFDG lors de la dernière évaluation ?	Quelles recommandations suivies ?	Quelles difficultés rencontrées ?
-	-	-
-	-	-
-	-	-

 Vos commentaires et analyses :

### 3. Données de contexte et univers stratégique

*Il s'agit ici de livrer des éléments de diagnostic et de prévision stratégique afin de faire ressortir la cohérence entre le programme évalué et la stratégie d'établissement.*

**Très brièvement, quels sont les traits les plus saillants de l'histoire de l'établissement et comment caractérisez-vous son identité?**

**Quelles sont les voies de développement de l'École ?**

En quoi consiste votre projet stratégique ?

Quels sont les programmes et/ou activités que vous souhaitez développer ?

Avez-vous des projets de regroupement avec d'autres établissements ?

Prévoyez-vous l'ouverture de nouvelles implantations ? Si oui, lesquelles ?

**Comment l'école s'inscrit-elle dans la politique de site ?** (site entendu au sens de regroupement tel que le prévoit l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, regroupement ou fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche prévus par la loi du 22 juillet 2013, conventions et partenariats divers entre établissements d'enseignement supérieur du site).

**L'objectif de cette rubrique est de comprendre dans quelle mesure l'établissement s'insère dans une stratégie de site, quelle est la nature des partenariats institués au niveau du site, quelles en sont les modalités et les réalisations concrètes :**

***Cette question concerne toute demande d'évaluation d'une formation par la CEFDG. La réponse est discriminante et doit être détaillée pour les avis sur les grades de licence et de master.***

***La formation au sein de l'offre de formation du site fait l'objet d'une section suivante (pour les grades)***

- ✓ **Décrivez la politique de site dans laquelle votre établissement est inscrit (COMUE, regroupement expérimental, ordonnance de 2018, IDEX, ISITE...).**

Si votre établissement ne s'inscrit pas à ce jour dans une politique de site, donnez-en les raisons et explicitez, s'ils existent, les liens et les complémentarités avec d'autres établissements même si cela n'est pas institutionnalisé.

- ✓ **Quel est l'ancrage de votre établissement dans la politique de site ? (tableaux 3 et 3 bis)**

Précisez les coopérations (actuelles ou à venir) avec les autres établissements d'enseignement supérieur du site.

- S'agit-il de coopérations en termes de recherche ? Quels projets de recherche ? Combien de professeurs permanents publiants impliqués dans ces projets ? Quels liens avec les laboratoires de recherche d'autres établissements du site ?...
- S'agit-il de coopérations en termes pédagogiques ? Combien et quels types d'interventions d'enseignants d'un établissement vers un autre du site ?

**Si l'évaluation concerne un grade de licence, veuillez indiquer la part des enseignants chercheurs de l'école inscrits dans des équipes de recherche du site (en cas de Visa uniquement, inutile de renseigner ce tableau 3)**

Tableau 3

	Lors du dernier passage devant la commission	Année n	Année n+1	Équipes de recherche concernées (spécifier l'équipe : nom, EA, UMR..., et l'établissement )
Nombre de docteurs inscrits dans des équipes de recherche du site	NR			

**Si l'évaluation concerne un grade de master, veuillez indiquer la part des enseignants chercheurs en gestion de l'école inscrits dans des équipes de recherche du site (en cas de Visa uniquement, inutile de renseigner ce tableau 3 bis)**

Tableau 3 bis

	Lors du dernier passage devant la commission	Année n	Année n+1	Équipes de recherche concernées (spécifier l'équipe : nom, EA, UMR..., et l'établissement )
Nombre de docteurs en gestion inscrits dans des équipes de recherche du site	NR			

### **En quoi consiste l'offre globale de formation au niveau de l'établissement ?**

Le nombre total d'heures de cours délivré par l'établissement

Le nombre de formations diplômantes délivrées par l'établissement (en formation initiale et en formation permanente)

La cohérence du portefeuille de formations

La répartition des professeurs permanents entre les différents programmes.

### **Quelle vision avez-vous de votre environnement stratégique global ?**

Quel est le marché visé ?

Quels sont vos principaux concurrents ? En quoi sont-ils concurrents ?

Comment vous différenciez-vous par rapport à vos concurrents ?

### **Quelle stratégie d'établissement en matière de relations internationales ?**

- Quels sont les partenariats privilégiés ?
- Combien existe-t-il de double-diplômes ou diplômes conjoints ? avec quels partenaires ?
- Quel est le nombre de professeurs visitants (1 mois minimum) au niveau école ?
- Quelle est la nature des échanges internationaux ?
- L'école dispose-t-elle d'un (ou plusieurs) campus à l'étranger ? Prévoit-elle d'en ouvrir ?
- Quels sont les dispositifs mis en place pour l'accueil d'étudiants étrangers, en particulier pour favoriser leur connaissance de la langue et de la culture française ?

### **Quelle est la politique d'ouverture sociale de l'établissement en direction des étudiants ?**

- Décrire les dispositifs d'aide relatifs à la politique sociale (bourses, cordées de la réussite, financement des études, fondation, logement, mobilité...) mis en place pour lever les barrières autres que celles liées aux résultats académiques et au parcours antérieur
- Préciser le montant des aides distribuées pour l'ensemble des étudiants de l'établissement

### **Quelle est la politique en faveur de la réussite de tous les étudiants ?**

- Part des étudiants en situation de handicap
- Part des étudiants ayant un statut spécifique (sportifs de haut niveau...) ou fragilisés  
Décrire les modalités spécifiques d'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou des publics spécifiques (sportifs de haut niveau...) ou fragilisés

### **Comment s'organise la gouvernance de l'établissement ?**

- Qui est porteur du projet stratégique au sein de la gouvernance ?
- Décrire de façon synthétique (se limiter à une page) les modalités de la gouvernance, l'organigramme simplifié et les modalités d'intervention des différentes parties prenantes.
- Quelle est la représentation étudiante dans les différentes instances (conseil d'administration, conseil de perfectionnement...) ?



**Quelle est la dynamique engagée pour une approche par compétences, en lien avec l'évolution des métiers visés ? (la décrire)**

**L'établissement est-il engagé dans une politique d'accréditation ou de certification ?**

- Si oui, précisez laquelle (lesquelles),
- depuis quand et avec quels résultats ?

**Au total, de façon succincte, quel diagnostic faites-vous de l'établissement ?**

Ses forces / faiblesses ?

Les opportunités / les menaces ?

## 4. Organisation et pilotage des moyens

### Financement et budget

Structure du budget (Recettes / dépenses) :

Tableau 4

		Réalisé n-1		Budget n	
		Keuros	%	Keuros	%
<b>Recettes</b>	<b>Frais de scolarité</b>				
	Subventions				
	Taxe d'apprentissage				
	Autres				
	<b>Total Recettes</b>				
<b>Dépenses</b>	Dépenses salariales <i>dont personnel administratif</i> <i>dont personnel enseignant</i>				
	Autres dépenses de fonctionnement <i>dont dépenses immobilières</i>				
	Dépenses d'investissement <i>dont à titre immobilier</i>				
	<b>Total Dépenses</b>				

Évolution des frais de scolarité pour chacune des formations soumises à l'avis de la CEFDG :

Tableau 5

Année	Evolutions passées			Prévisions	
	n-2	n-1	n	n+1	n+2
Montant des frais de scolarité du programme					

 Vos commentaires, éclairages et analyses :

### Ressources humaines

Masse salariale :

Effectifs de l'établissement (en nombre de personnes) :

Tableau 6

	Lors du dernier passage devant la commission	Année n	Prévisions			
			n+1	n+2	n+3	n+4
Effectifs permanents non enseignants						
<a href="#">Effectifs permanents enseignants</a>						
<a href="#">Effectifs permanents enseignants en Gestion</a>						
Effectifs non permanents enseignants						

Tableau 7

	Lors du dernier passage devant la commission	Année n	Prévisions			
			n+1	n+2	n+3	n+4
% de docteurs en gestion dans l'effectif des permanents enseignants de l'établissement						
<a href="#">Ratio de publications en gestion de ces docteurs en gestion</a>						
% de docteurs hors gestion dans l'effectif des permanents enseignants de l'établissement						
Ratio de publications des docteurs hors gestion						

 Vos commentaires et analyses :



### **Moyens associés**

En particulier, précisez succinctement :

- Infrastructures immobilières
- Ressources numériques, bibliothèque, accès aux bases de données
- Comment sont organisées les fonctions supports : s'agit-il de services partagés ?

 *Vos commentaires et analyses :*

## II/ LA FORMATION ÉVALUÉE

### 5. La formation et le diplôme évalué

*Il s'agit ici d'exposer la logique du programme évalué :*

- *Quel public visé ?*
- *Quelles spécificités du programme et nature des enseignements dispensés ?*
- *Quel adossement à la recherche ?*
- *Quel positionnement dans la politique de site ?*
- *Quels moyens dédiés au programme ?*
- *Quel impact du programme, notamment du point de vue de l'insertion professionnelle ?*

*Il est précisé que les formations conduisant à un diplôme conférant un grade universitaire devront être conformes à l'arrêté du 27 janvier 2020 relatif au cahier des charges des grades universitaires de licence et de master.*

#### 5.1 L'offre de formation : présentation du programme évalué

##### **Intitulé du programme évalué**

##### **Pilotage académique**

Direction du programme :

Nom du directeur du programme évalué :

Site-s (campus) concerné-s par la formation visée :

N.B. : dans le cas d'une formation multi-sites, les informations suivantes sont à décliner pour chacun des sites, en précisant les moyens mis en œuvre pour garantir l'équivalence des conditions de formation sur les différents sites. Précisez également les coordonnées du siège ou du site-pilote.

##### **Organisation du cursus et modèle pédagogique :**

Vous préciserez notamment :

- La volumétrie globale du programme évalué. Par souci de clarté vous veillerez à bien distinguer :
  - le nombre total d'heures dispensées au titre du programme
  - le nombre d'heures dispensées par étudiant dans ce programme
- La politique générale en matière d'internationalisation :

- les obligations des élèves en matière d'expérience à l'international
  - les périodes à l'étranger sur l'ensemble du cursus
  - la formation évaluée dispose-t-elle d'un ou plusieurs campus à l'étranger ?
  - les partenariats privilégiés du programme
  - comment ces partenaires étrangers sont-ils suivis et évalués par l'école ?  
Si le partenaire n'est pas accrédité, documenter très précisément l'assurance qualité
  - ce programme fait-il l'objet d'accords de doubles diplômes ? De diplômes conjoints ?  
Si oui, lesquels ? Précisez le cas échéant d'autres formes de coopération concernant ce programme
  - Si la formation en gestion est reconnue chez le partenaire (dans le cas d'un double-diplôme), quelles sont les modalités de reconnaissance ?
  - Si le programme évalué est délivré à l'étranger, bénéficie-t-il d'une certification d'un organisme national et/ou international de formation ? Si oui, laquelle ?
  - Le nombre d'étudiants étrangers suivant ce cursus et les dispositifs mis en place pour leur intégration
  - équilibre des échanges : étudiants entrants vs sortants
  - évaluation des étudiants pendant le séjour à l'étranger : quel contrôle des cours, des notes, des équivalences ?
  - prise en compte du retour des étudiants dans le processus d'amélioration continue de la qualité
  - nombre de professeurs visitants (1 mois minimum)
- La politique générale en matière de stage
    - la nature des stages et les dispositifs de suivi des stagiaires
  - Ce programme existe-t-il sous plusieurs formules (formation initiale et apprentissage, contrats de professionnalisation et formation continue) ?
  - Adossement du programme à la recherche (uniquement pour les demandes de grades de licence et de master)
    - Pour le niveau grade de licence : illustrer (par des exemples concrets) toutes les initiatives en termes d'**initiation à la recherche** dans le programme, de la 1<sup>ère</sup> à la 3<sup>ème</sup> année (4<sup>ème</sup> année pour les Bac + 4) : mémoire de recherche, conférences de chercheurs au sein du programme, séminaires de recherche, intégration de références académiques dans les cours, cours ou séminaires de méthodologie, apprentissage à la lecture d'articles de recherche....

- Pour le niveau grade de master : expliciter clairement toutes les initiatives en termes de **formation à la recherche** dans le programme, niveau(x) M1 et/ou M2 et décrire précisément la politique de formation par la recherche

☞ Vos compléments, commentaires et analyses sur le pilotage académique du programme :

**Positionnement de la formation de gestion évaluée, démarche-qualité et implication des professeurs de gestion**

Quelles sont les finalités de ce programme ?

Contenu et organisation du programme :

- la part des enseignements fondamentaux et des enseignements spécialisés
- la part des enseignements de gestion dans le programme. Ces enseignements sont à surligner dans le tableau ci-dessous
- le statut du cours (obligatoire ou électif)
- l'organisation des études en semestres et la mise en œuvre du système européen d'unités d'enseignement capitalisables et transférables (ECTS) et son organisation (30 ECTS par semestre)
- la déclinaison des enseignements en présentiel vs distanciel

Tableau 8

Intitulé du cours <i>Surligner les enseignements de gestion</i>	Nom de l'enseignant <i>Surligner le nom des professeurs permanents</i>  <i>noter en rouge les PP <u>publiants</u> et en vert les PP uniquement <u>produisants</u></i>	Semestre et Statut du cours (obligatoire ou Electif)		Nombre d'heures dans la maquette et ECTS		Nbre d'heures en distanciel (asynchrone)	Nbre d'heures en <u>distanciel (asynchrone)</u> dispensées par les professeurs permanents	Nbre d'heures en présentiel ou en distanciel (synchrone)	Nbre d'heures en présentiel ou en <u>distanciel (synchrone)</u> dispensées par les professeurs permanents
		Sem.	Stat.	Hrs	ECTS				
<b>Total cours</b>									

**Dans le cas de formation multi-sites, le détail du volume horaire assuré par les professeurs permanents sur les différents campus devra être indiqué.**

D'après le tableau 8 ci-dessus :

Tableau 9

	Lors du dernier passage devant la commission	Aujourd'hui
% du volume horaire du programme dispensé en gestion		

Tableau 10 (Pour Visa Bac+3 ou bac+4) et grade de licence

	Lors du dernier passage devant la commission	Aujourd'hui
% des heures assurées par les <b>professeurs permanents dans le programme</b> ( <i>par rapport au total des heures dispensées dans le programme concerné</i> )		
% des heures assurées par les <b>professeurs permanents</b> (toutes disciplines confondues hors sport et LV) <b>dans les enseignements de gestion</b>		
% des heures assurées par les <b>professeurs permanents producteurs</b> (toutes disciplines confondues hors sport et LV) <b>dans les enseignements de gestion</b>		
% de <b>publiants en gestion</b> parmi les professeurs permanents producteurs intervenant dans le programme		

Tableau 10 bis (Pour Visa Bac+5) et grade de master

	Lors du dernier passage devant la commission	Aujourd'hui
% des heures assurées par les <b>professeurs permanents dans le programme</b> ( <i>par rapport au total des heures dispensées dans le programme concerné</i> )		
% des heures assurées par les <b>professeurs permanents de gestion</b> dans les enseignements de gestion		
% des heures assurées par les <b>professeurs permanents producteurs en gestion</b> dans les enseignements de gestion		
% de ces heures assurées par des <b>professeurs permanents publiants en gestion</b>		

- Positionnement de la formation dans la politique de site

**Quelle inscription de l'offre de formation de l'École dans la politique de site du MESRI ?**

Les diplômes doivent s'articuler et être en cohérence avec l'offre de formation du site (site entendu au sens de regroupement tel que le prévoit l'ordonnance n° 2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, regroupement ou fusion

des établissements d'enseignement supérieur et de recherche prévus par la loi du 22 juillet 2013, conventions et partenariats divers entre établissements d'enseignement supérieur du site).

**Si l'évaluation concerne un grade de licence ou de master, veuillez indiquer le nombre de projets de formation (y compris entrepreneuriat) et/ou de recherche partagés avec d'autres établissements du site, dans le domaine spécifique de la formation évaluée**

**Tableau 11**

	Lors du dernier passage devant la commission	Année n	Année n+1	Quel type de projet de formation / recherche ?	Établissement(s) concerné(s) ?
Projets de formation en lien avec des établissements du site	NR				
Projets de recherche en lien avec des établissements du site	NR				

- Quel est le positionnement de la formation évaluée par rapport aux formations des autres établissements du site ? (En quoi la formation est-elle ou non différenciante de l'offre de formation existante sur le site ?)
- Y a-t-il eu une analyse de la concurrence entre établissements du territoire ?  
Quels en sont les résultats ?
- Y a-t-il eu concertation avec les établissements du site ?  
L'école devra expliciter clairement comment s'est réalisée la concertation avec les autres acteurs du site.  
Elle devra notamment témoigner de la concertation avec l'établissement ou les établissements universitaires du site (Quel(s) établissement(s) ? Quel(s) acteur(s) ? Sous quelle forme ? (rencontres, échanges de courriels, lettres... A JOINDRE AU DOSSIER))
  - Quelles sont, éventuellement, les autres formes d'implication dans la pédagogie ?
    - Quelles sont les qualités distinctives de ce programme ?
    - Quelles sont les améliorations récentes introduites dans le programme ?



- Quelles sont éventuellement les adaptations à prévoir ?
- Quelles sont les modalités d'examen du programme et de révision des enseignements ? A quelle fréquence se font ces révisions ?
- De quelle manière les étudiants sont-ils associés à ce processus d'amélioration continue ? Et les entreprises ?
- Comment ce programme est-il positionné par rapport aux autres programmes gérés par l'établissement ?

 ***Vos compléments, commentaires et analyses sur le positionnement du programme :***

### **Apprentissages et pratiques pédagogiques**

- Comment se caractérisent les méthodes pédagogiques ? En quoi sont-elles adaptées aux visées du programme ?
  - Listez sous forme de points les pratiques ou initiatives pédagogiques que vous avez introduites dans le programme
  - Si vous le souhaitez, vous pouvez décrire l'une de ces pratiques ou initiatives pédagogiques
- Quels sont les dispositifs pédagogiques favorisant une meilleure professionnalisation des élèves ?
  - Quelle est votre politique numérique ?  
Quelle est la place accordée aux technologies de l'information et de la communication et au numérique dans l'organisation de la formation ?  
Quelles sont les ressources numériques et digitales attachées au programme ?  
Pertinence et rigueur des contenus enseignés en distanciel et expérientiel  
Qualité académique des productions des élèves (examens, rapports, mémoires, projets...), pour le distanciel et l'expérientiel  
Quels modes d'évaluation des productions des élèves pour les cours en distanciel ou expérientiel ?  
Quelle est l'organisation prévue pour garantir la qualité académique des enseignements numériques ?  
D'après le tableau 8, quelle est la part du volume horaire du programme qui s'effectue à distance en utilisant des outils numériques ?



- Quels sont les moyens dévolus à l'enseignement des langues permettant aux étudiants l'acquisition au minimum d'une langue étrangères et les niveaux de certification prévus ?
- Quels sont les moyens dévolus à l'enseignement des *soft skills* ?
- **Professionnalisation de la formation**
  - Décrire les liens avec le monde socio-économique : taux des cours dispensés par les praticiens d'entreprises, stages (obligatoires ou non, durée...), apprentissage, dispositifs de projets d'entrepreneuriat...`
  - Part des étudiants ayant déposé un dossier PEPITE
  - Décrire la dynamique engagée pour une approche par compétences, en lien avec l'évolution des métiers visés

 Vos compléments, commentaires et analyses sur les pratiques pédagogiques :

## 5.2 La politique de recrutement : effectifs, profils, sélectivité

Décrivez en quelques lignes votre politique actuelle de recrutement des étudiants ?

Quels sont les **effectifs** du programme évalué ? Précisez les évolutions passées et les effectifs prévisionnels.

Tableau 12

	Evolutions passées					Prévisions			
Année	n-4	n-3	n-2	n-1	n	n+1	n+2	n+3	n+4
Effectifs									

Quelle est la répartition des effectifs entre les différentes années du programme ?

Tableau 13

	Nombre d'élèves inscrits	%	Nombre d'apprentis	Nombre de contrats de professionnalisation	Nombre d'élèves boursiers (sur critères sociaux)*	Nombre d'élèves boursiers (soutenus par l'école)*
1 <sup>ère</sup> année						
2 <sup>ème</sup> année						
3 <sup>ème</sup> année						
4 <sup>ème</sup> année <sup>1</sup>						

<sup>1</sup> S'il s'agit d'un programme en cinq ans.

5 <sup>ème</sup> année <sup>2</sup>						
<b>Total effectifs</b>		<b>100</b>				

\*Définir votre politique sociale pour permettre l'accès de tous à la formation

- Préciser le montant des aides distribuées pour l'ensemble des étudiants au sein de la formation concernée

Définir votre politique de lutte contre les discriminations

Pour les programmes type MBA ou MSc, préciser les études réalisées avant d'intégrer le programme (Cf Figure 1) :

Figure 1 : variété des études réalisées avant d'intégrer le programme (exemples non exhaustifs)

Études antérieures	Année n-1 (%)	Année n (%)
Ingénieur		
Management		
Finance		
Économie		
Sciences		
Langues/Littérature/Lettres		
Droit		
Sciences politiques/Relations internationales		

Quel est le nombre d'étudiants en **année de césure** ?

Quelles sont les **différentes voies d'admission** dans le programme ?

Les voies actuelles ? à *lister précisément*

Celles que vous souhaitez développer ?

Quelle est la politique d'ouverture sociale et de diversité pour ce programme ?

Comment sont organisés les **processus de validation** des études, expériences professionnelles ou acquis professionnels pour l'accès à la formation (Cf. art. D 613-38 et suivants du code de l'éducation) ?

<sup>2</sup> S'il s'agit d'un programme en cinq ans.

**Structure générale des effectifs selon la voie d'admission (sur le stock d'élèves)**

Tableau 14

<i>Lors du dernier passage devant la commission :</i>					
<b>Voie d'admission</b>	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année
Concours post-bac					
Concours CPGE					
Admissions sur titre à Bac +2					
Admissions sur titre à Bac +3					
Concours spécifiques au titre de la diversité					
Autres*					
VAE					
<b>Total des admis</b>					
<i>A la dernière rentrée :</i>					
<b>Voie d'admission</b>	1 <sup>ère</sup> année	2 <sup>ème</sup> année	3 <sup>ème</sup> année	4 <sup>ème</sup> année	5 <sup>ème</sup> année
Concours post-bac					
Concours CPGE					
Admissions sur titre à Bac +2					
Admissions sur titre à Bac +3					
Concours spécifiques au titre de la diversité					
Autres*					
VAE					
<b>Total des admis</b>					

\* à spécifier très précisément

En cas de concours propre : transparence des modalités et contrôle du nombre maîtrisé d'admis via ces concours

Si recrutement via BCE : origine du baccalauréat ; taux de sélectivité ; cohérence avec le positionnement de l'école et les objectifs du programme

Si AST : origine du baccalauréat ; taux de sélectivité ; cohérence avec le positionnement de l'école et les objectifs du programme

- Les modes de recrutement doivent apparaître dans le règlement pédagogique
- *Le respect des places publiées au BOESR (non dépassement) sera vérifié par la commission*

**Pour chacune des voies de concours, précisez la sélectivité :**

Tableau 15

Type de concours	Concours post-bac	Concours CPGE	Admissions sur titre à Bac +2	Admissions sur titre à Bac +3	Concours spécifiques au titre de la diversité	Autres
<b>Lors du dernier passage devant la commission :</b>						
Nbre de candidats						
Nbre d'admis						
Nbre d'admis / nbre de candidats						
Nbre d'intégrés						
Nbre d'intégrés / nbre d'admis						
Rang du dernier admis						
<b>A la dernière rentrée :</b>						
Nbre. de candidats						
Nbre d'admis						
Nbre d'admis / nbre de candidats						
Nbre d'intégrés						
Nbre d'intégrés / nbre d'admis						
Rang du dernier admis						

Origines des candidats par type de baccalauréat (inutile pour les programmes type MSc ou MBA):

Tableau 16

Série de baccalauréat	Total effectifs
Bac S	
Bac ES	
Bac L	
Bac pro	
Bac techno	

 Vos commentaires et analyses sur la politique de sélection des élèves :

### 5.3 Moyens engagés dans le programme, corps professoral et encadrement administratif

Quel est le budget et quels sont les moyens matériels alloués au programme ?

Quels sont les effectifs dédiés à ce programme ?

Tableau 17 (Pour Visa Bac+3 ou bac+4) et **grade de licence**

	Lors du dernier passage devant la commission	Aujourd'hui
Nbre. de <b>professeurs permanents</b> dédiés au programme		
Nbre. de <b>professeurs permanents en gestion</b> dédiés au programme		
Nbre. de <b>professeurs permanents producteurs (toutes disciplines)</b> dédiés au programme		
Nombre de <b>professeurs permanents publiants en gestion</b> dédiés au programme		
Autres enseignants		
Professeurs visitants		
Personnel administratif dédié au programme		

Tableau 17 bis (Pour Visa Bac+5) et **grade de master**

	Lors du dernier passage devant la commission	Aujourd'hui
Nbre. de <b>professeurs permanents</b> dédiés au programme		
Nbre. de <b>professeurs permanents en gestion</b> dédiés au programme		
Nbre. de <b>professeurs permanents producteurs en gestion</b> dédiés au programme		
Nombre de <b>professeurs permanents publiants en gestion</b> dédiés au programme		
Autres enseignants		
<u>Nombre de Professeurs visitants</u>		
Personnel administratif dédié au programme		

**Dans le cas de formation multi-sites, les effectifs dédiés au programme sur les différents sites devront être indiqués.**

**Quels sont les professeurs permanents qui interviennent dans le programme ?**

Tableau 18

Nom	Qualification	Nombre de jours de présence par semaine Et Type de contrat (CDD; CDI)	Intitulé du cours	Nombre de publications dans des revues classées <sup>3</sup> <u>Sur les 4 dernières années</u>	Articles publiés : titre, année, co-auteurs éventuels, titre et rang de la revue <b>(en annexe)*</b>	Nombre de contributions intellectuelles <u>Sur les 4 dernières années</u>	Titre de la contribution intellectuelle <sup>4</sup> <b>(en annexe)*</b>	Nombre annuel d'heures de cours dans le programme	Pourcentage annuel d'heures de cours dans le programme	Nombre d'heures de cours dans les autres programmes
...										
								<b>Total</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>

**Dans le cas de formation multi-sites, le détail du volume horaire assuré par les professeurs permanents sur les différents campus devra être indiqué (ajouter une colonne à cet effet avec plusieurs lignes si plusieurs campus ou sites).**

Remarque : les publications ou contributions intellectuelles non signées sous le nom de l'école n'étant pas comptabilisées, il est inutile d'en faire apparaître le titre en annexe.

\* **En Annexe** : les noms des professeurs permanents apparaîtront par ordre alphabétique comme dans le tableau 18

Pour les PP publiants :

Professeurs permanents	Articles (co-auteur-s, titre, revue)	Classement	Année
....			

Pour les PP produisant :

Professeurs permanents	Type de contribution	Contribution intellectuelle (co-auteur-s, titre, référence)	Année
....			

Pour justifier le statut de publiant d'un PP nouvellement recruté, la liste des publications de ce PPP sur les 4 dernières années (signées sous le nom de son ancien établissement) devra apparaître dans une annexe à part.

- Préciser le ratio nombre d'étudiants / nombre de professeurs permanents

<sup>3</sup> Concerne les publiants

<sup>4</sup> Concerne les produisant

- Quels sont les flux d'entrée et de sortie ?
  - o Combien de professeurs permanents ont été recrutés depuis quatre ans ?
  - o Combien de professeurs permanents sont partis depuis quatre ans ?
  - o Quelle est l'ancienneté moyenne des professeurs permanents ?

En termes de gestion prévisionnelle des professeurs permanents : quelles sont les prévisions de départ et de recrutement pour les quatre années à venir ?

### Flux d'entrée et de sortie des professeurs permanents

Tableaux 19

	Année n-4	Année n-3	Année n-2	Année n-1	TOTAL
Nombre de départs					
Nombre de recrutements					
<b>Solde des mouvements</b>					

	Année n	Année n+1	Année n+2	Année n+3	TOTAL
Prévisions de départs					
Prévisions de recrutements					
<b>Solde des mouvements</b>					
Total des PP					

Quelle est la qualification des professeurs permanents ?

Tableau 20

Nombre de docteurs ou titulaires d'un PhD	
En gestion	
Dans une autre discipline	
Nombre de doctorants	
En gestion	
Dans une autre discipline	
Post-doctorants en séjour à l'école	
Nombre de PP habilités à diriger des recherches	



Comment est assuré l'entretien des compétences des professeurs permanents (par exemple, suivent-ils des formations ? si oui, lesquelles ?) ?

 Vos commentaires et analyses :

## 5.4 Production intellectuelle : production, diffusion et valorisation des connaissances

### Politique de recherche et production de connaissances (pour les demandes de grades de licence et master en particulier)

Quels sont les principaux axes de recherche ?

Comment est organisée la recherche ?

Quel est le mode de financement de la recherche ?

En particulier, existe-t-il des contrats de recherche : si oui, combien, avec quel(s) partenaire(s) et avec quel montant de financement ?

Avez-vous des projets de recherche en partenariat avec d'autres structures de l'enseignement supérieur (par exemple au sein de projet financé par l'ANR) ?

Existe-t-il des chaires de recherche ?

Quelles sont les recherches en cours ? Sont-elles en lien avec les spécificités du programme ? Décrivez les trois principales, avec leurs principaux résultats et en précisant leur mode de financement.

De quelle manière le programme évalué est-il adossé à la recherche de l'école ?

Comment s'organise la diffusion et le rayonnement des travaux de recherche auprès des partenaires socio-économiques ?

### Production scientifique : publications et contributions intellectuelles (cette section est discriminante pour les demandes de grades de licence et de master)

#### Publications (au niveau établissement)

Nombre d'articles publiés dans des revues classées sur les quatre dernières années :

Tableau 21

<i>Revues classées en économie et gestion<sup>5</sup></i>						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Total
Rang 1						
Rang 2						
Rang 3						
Rang 4						
<b>Total articles</b>						

<sup>5</sup> En se référant au classement CNRS 2019 ou Hcéres 2019 ou FNEGE 2019

Nombre de publiants						
Nombre de professeurs permanents publiants						
Nombre de professeurs permanents publiants intervenant dans le programme						
<i>Nombre de publications classées hors économie et gestion<sup>6</sup></i>						
	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Total
<b>Nombre d'articles</b>						
Nombre de publiants						
Nombre de professeurs permanents publiants						
Nombre de professeurs permanents intervenant dans le programme qui publient						
<b>Total publications classées</b>						

### Contributions intellectuelles (au niveau programme)

Tableau 22

	N-4	N-3	N-2	N-1	N	Total
Nbre d'articles non classés CNRS/FNEGE						
Nbre de manuels et ouvrages						
Nbre de coordination d'ouvrages						
Nbre de chapitres d'ouvrages						
Nbre de communications (avec ou sans actes)						
Nbre de cas pédagogiques						
Nbre de Working paper ou contribution à un cahier de recherche						
Nbre de rapports d'étude et d'expertises						
Nbre de brevets et/ou logiciels						
Autres (à préciser)						
<b>Total</b>						
Nombre de professeurs permanents producteurs intervenant dans le programme						

<sup>6</sup> En se référant aux classements retenus par le Hcéres pour les différentes sections, autres que « Economie et gestion »

👉 **Vos commentaires et analyses sur la production / diffusion/ valorisation de connaissances :**

## 5.5 Préparer l'insertion professionnelle

*Il est suggéré ici aux écoles de s'attacher à mesurer des éléments tangibles et maîtrisables d'investissement dans l'effort d'insertion professionnelle.*

*La CEFDG sera particulièrement attentive à quatre éléments déterminants du placement des diplômés : l'accompagnement pendant la scolarité, le suivi de l'insertion professionnelle, le renforcement de l'implication des alumni dans la valorisation du diplôme et enfin, la maîtrise accrue des réseaux sociaux professionnels.*

### Accompagnement pendant la scolarité

Quel est le nombre d'heures du programme dédié à l'accompagnement à la recherche d'emploi dans le programme ?

Quelles sont les modalités de cet accompagnement ?

Quel est le ratio « personnes dédiées au suivi des carrières / étudiant » (personnels non-enseignant spécifiquement dédiés) ?

Quels sont les liens entretenus par l'école avec les recruteurs potentiels ?

Comment est évaluée la qualité des stages et des missions en entreprise ?

### Implication du réseau d'anciens diplômés :

Citez quelques anciens parmi les plus emblématiques.

Existe-t-il un annuaire (forme papier ou digitale) d'*alumni* ?

Existe-t-il un réseau d'*alumni* ? Si oui,

Quelle est sa taille ?

Quelles sont ses activités ?

De quelle manière les *alumni* sont-ils associés à la vie du programme ?

Quelle est l'implication des *alumni* dans la valorisation du diplôme et le développement professionnel des diplômés ?

Les *alumni* disposent-ils d'une adresse mail à vie proposée par le programme ?

La communauté des *alumni* est-elle visible et accessible en ligne au travers d'un site géré par le programme/l'école ?

### Devenir des diplômés et suivi de l'insertion professionnelle

Comment est organisé le suivi des diplômés ?

Quelles sont les actions de l'école en matière de suivi à long terme de ses diplômés ?

Quel est le pourcentage de premiers emplois trouvés par l'école ?

Quelles sont les offres d'emploi publiées par l'école (en distinguant éventuellement les offres spécifiques de celles provenant d'un fil d'annonces) ?

Comment évolue le placement des étudiants à l'issue de la formation ?

**ATTENTION : les chiffres reportés ci-dessous s'entendent 6 mois après diplomation**

Tableau 23

Indicateurs	Diplômés de l'année n-4	Diplômés de l'année n-3	Diplômés de l'année n-2	Diplômés de l'année n-1
Nombre de diplômés				
Taux de réponse %				
% de diplômés en activité professionnelle				
% de diplômés en poursuite d'études				
% de diplômés en poursuite d'études dans une formation du site hors de l'établissement d'origine (pour le grade de licence)				
Part en CDI (contrat de travail à durée indéterminée) %				
Part en CDD (contrat de travail à durée déterminée) %				
Diplômés ayant trouvé un premier emploi Hors pays d'origine %				
Diplômés ayant trouvé un premier emploi Hors France %				
Diplômés ayant créé leur entreprise %				
% ayant trouvé en moins de 2 mois				
% ayant trouvé en moins de 6 mois				
% ayant trouvé avant la fin du diplôme				
1 <sup>er</sup> salaire annuel brut total (k€)				

Quels sont les 10 plus gros recruteurs d'étudiants de la promotion N-1 ? Indiquer pour chacun le nombre d'étudiants recrutés.

Quelles sont les données disponibles sur l'insertion professionnelle des étudiants qui ont fait leur cursus en apprentissage ?

Que font les diplômés de l'année N-3 après l'obtention du diplôme ?

Dans quels secteurs trouvent-ils du travail ?  
En France ou à l'international ?  
Et dans quelles fonctions ?  
Combien créent leur entreprise ?

## **Renseigner la fiche RNCP CONFORMEMENT AUX STANDARDS DE FRANCE COMPETENCE**

### **Maîtrise des réseaux sociaux professionnels**

Quel est l'investissement de l'école dans les réseaux sociaux professionnels (type LinkedIn ou Viadeo) ?

Quelles sont les pratiques innovantes mises en place par l'école pour la gestion de ses *alumni* à travers ces réseaux ?

 *Vos commentaires, compléments et analyses sur l'insertion professionnelle à l'issue du diplôme :*

### **Votre auto-évaluation :**

*Au terme de ce dossier, en forme de conclusion et sous forme synthétique (limitée à deux pages), quelle évaluation faites-vous :*

- **Des points forts du programme :**
  
- **Des points de vigilance :**

*En quoi la formation est-elle pertinente au regard de la stratégie de l'établissement ?*

### **Des compléments à apporter ?**

*Quels sont les points qui n'auraient pas été abordés et dont vous souhaiteriez faire part à la CEFDG ?*

*Quelles sont les questions que vous souhaitez poser à la CEFDG ?*

*Quelle durée demandez-vous pour le grade/le visa ?*

**Ce dossier d'évaluation a-t-il fait l'objet d'une présentation aux instances de l'Ecole ?**

**Si oui, lesquelles et sous quelle forme ?**

## Liste des annexes

### Pièces complémentaires à joindre en annexe du dossier :

- Justificatif de la concertation entre l'école et l'université sur chaque site où la formation est déployée
- Liste des articles publiés au cours des cinq dernières années (en comptant l'année n) (annexe tableau 21)
- Liste des contributions intellectuelles au cours des cinq dernières années (en comptant l'année n) (annexe tableau 22)
- Liste des publications des PP publiants nouvellement recrutés. Ces publications ne sont pas signées sous le nom de l'école mais justifient du statut de publiant du PP
- Fiche d'indicateurs pour chaque formation
- Fiche RNCP pour chaque diplôme
- Maquette du diplôme
- Règlement pédagogique du programme
- Autorisation du gouvernement concerné dans le cadre de l'organisation d'un cursus ou d'un campus de l'école à l'étranger
- Conventions de double-diplôme avec les établissements français ou étrangers signées
- Le cas échéant, convention de partenariat dans le cadre d'une COMUE
- Chartes École et Étudiante contre les discriminations (rédigées par la CGE, ou autre)

## GLOSSAIRE

Professeur permanent (PP) au sens de la CEFDG : enseignant employé par l'école, employeur principal, assurant un service hebdomadaire minimum de 4 jours sur l'année universitaire (hors LV et sport)

Professeur permanent en Gestion : correspondent aux enseignants permanents et dispensant des cours déclarés de Gestion dans la maquette du programme évalué

Professeur permanent publiant (PPP) : docteur qui publie dans des revues référencées en Gestion (FNEGE 2019 et/ou CNRS 2018 et/ou Hcéres 2019). Le cycle de référence est de 4 ans. Par définition, un publiant est produisant.

Professeur permanent produisant : docteur ou non (PP) qui produit toutes formes de contributions intellectuelles autres que des publications classées dans des revues scientifiques de gestion (publications en gestion dans des revues non classées ou référencées FNEGE/CNRS/Hcéres ; ouvrages ou chapitres d'ouvrages ; communications ; conférences ; cas pédagogiques ; working paper ; rapports d'étude et d'expertises...). Le cycle de référence est de 4 ans

Professeur visitant : professeur étranger présent au minimum un mois dans l'école

Ratio de publication : les publications comptabilisées ne concernent que les publications signées sous le nom de l'école. Le ratio est de 0,5 publication par an par publiant sur un cycle de référence de 4 ans

Les enseignements de gestion (entendus au sens large) sont à définir par l'établissement lui-même

Volume horaire dispensé en gestion : comprend les heures déclarées en gestion à la fois en présentiel et distanciel, synchrone et/ou asynchrone

Enseignement distanciel synchrone : concerne des apprenants à distance avec un enseignant en face (i.e. 1h de distanciel synchrone = 1h de présentiel)

Enseignement distanciel asynchrone : concerne des apprenants à distance sans enseignant en face





## **Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

## **Ministère de l'Économie et des Finances**

**Contact CEFDG :**

Justine Ferté

Christine Joachim

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche  
Direction générale de l'enseignement supérieur  
et de l'insertion professionnelle  
Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante  
Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé  
DGESIP A1-5  
1 rue Descartes, 75231 Paris cedex 05

Tél : 01 55 55 82 58 / 01 55 55 89 15